

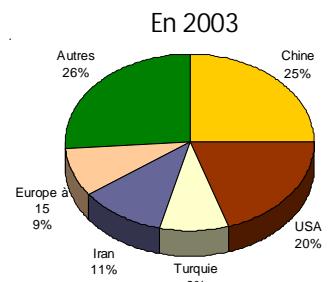


La noix, une filière qui s'affirme

La production de noix au niveau mondial

1^{er} producteur : La Chine. Elle consomme en grande partie sa production.

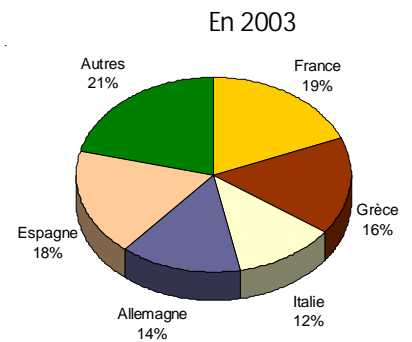
2^{ème} producteur : les USA, fournisseur quasi exclusif de l'Europe.



La production de noix au niveau européen...

Les tendances

- La France se maintient au niveau de la production (25 à 30 000 tonnes par an).
- La Grèce, niveau stable.
- L'Italie est en baisse régulière de production, reconversion en culture à plus forte valeur ajoutée.
- Après un développement important pour l'Espagne et le Portugal, stabilisation de la production.
- Allemagne et Autriche : producteurs de noix mais récolte très atomisée et essentiellement auto consommée.



Les échanges commerciaux européens

⇒ L'Europe est déficitaire de 100 000 tonnes en équivalent coque.

⇒ L'Europe est une plate forme essentielle pour les échanges mondiaux en noix coque.

La consommation européenne moyenne est de ½ kilo par an, mais avec des disparités (Autriche, Grèce : 2 kg).

... au niveau national et régional

- Deux pôles de production comparables : le sud-ouest et le sud-est.
- Le 1^{er} département : l'Isère. "AOC noix de Grenoble" depuis 1938.
- 2^{ème} département : la Dordogne.

La Dordogne, 53% des vergers du bassin de production et 50% du tonnage (sources BGSO). Une zone de production homogène.

Echanges commerciaux depuis l'hexagone :

- Doublement des exportations françaises vers l'Europe entre 1995 et 1998.
- Maintien de ce bon niveau d'exportation par l'amélioration de la qualité des produits.
- En cerneau, la France perd de son influence sur un marché en pleine progression.
- Concurrence avec les pays de l'est de l'Europe et le Chili.

Tendances du marché de la noix en France :

- Maintien de la noix fraîche entre 5 et 8 % du marché.
- Développement de la vente en coque et recul du cerneau.

Dordogne : un savoir-faire en cerneau

50% du verger a moins de 15 ans (sources BGSO)

La variété dominante est Franquette pour 75% du verger (sources BGSO), variété adaptée à la production de noix en coque et cerneau .



Situation de la noyeraie après tempête
(sources BGSO 2004)

	Ha
Plantation 2000	188
Plantation 2001	317
Plantation 2002	412
Plantation 2003	143
Plantation 2004	49
Total verger - Organisation Economique	4 173
Total verger - Enquête verger Agreste 2002	4 800

Les opérateurs de la filière

Les producteurs

Des exploitations diversifiées mais devenant plus professionnelles pour l'atelier noix .

- 1 600 nuciculteurs.
- 3,2 ha de noyers par exploitation en moyenne.
- La moitié des surfaces est exploitée par 13% des nuciculteurs. (source Agreste fév. 2004 - Enquête verger 2002).

Les principales organisations de producteurs en Dordogne (références des OP 2003)

Les producteurs en groupement représentent 58% de la production et les $\frac{3}{4}$ des vergers sont en groupement de producteurs (source Syndicat de défense de la noix).

2003	Surface sur le bassin de production	La production 2003 – bassin de production (en tonnes)	Reconnaissance sur les départements
Coop cerno	1966 ha	1265 t.	24 /16
Promonoix	1304 ha	892 t.	24/19/46
LI.PE.QU	2002 ha	2091 t.	19/24/46
Les Bitarelles	748 ha	272 t.	Grand sud Ouest

♦ Interviennent de façon marginale en Dordogne Uninoix et Unicoque

Les principaux opérateurs privés....

- ✓ S A FRUISEC
- ✓ ETS AUSSEL
- ✓ EURL CHARBONNEL
- ✓ ETS DELGUEL
- ✓ ETS DOUMEYROU
- ✓ ETS DURAND
- ✓ SARL FARGETOU
- ✓ S A SOVECOPE
- ✓ PLANCHE Jean-Pierre
- ✓ Les Coquilles du Périgord
- ✓ ETS USSEL

L'organisation de la filière

Une interprofession – FRINOP à redynamiser.

Les organisations professionnelles noix structurées autour de la section noix du BGSO (Bassin Grand Sud-Ouest).

Le syndicat de défense de la Noix créé en 1994 pour mettre en place l'AOC et promouvoir la noix du Périgord.

Une station expérimentale de la noix gérée par la profession (Creysse 46)

L'AOC

Elle concerne

3 produits :

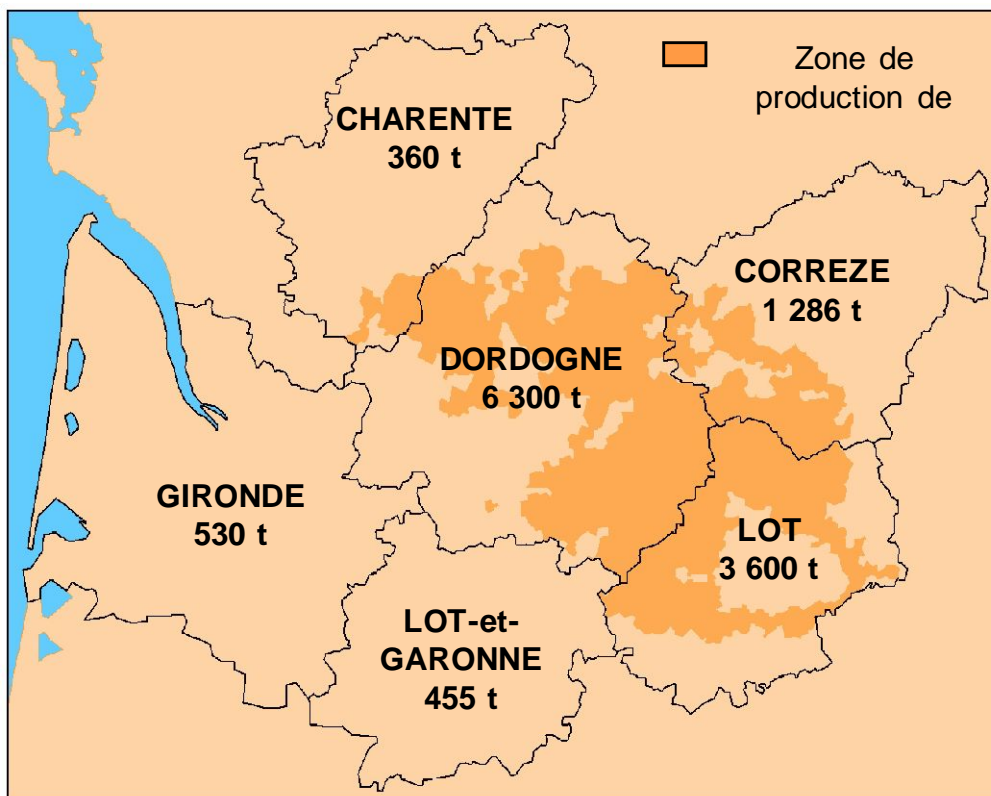
- noix fraîches (ou primeurs)
- noix sèches
- Cerneaux

4 variétés :

- Franquette
- Marbot
- Corne
- Grandjean



La zone de production s'étend sur 297 communes (+6 communes pour énoisage et conditionnement)



(Source : Inventaire AOC - année 1996)

Les points forts et les problématiques

Les points forts de la filière

- Une AOC noix du Périgord reconnue depuis fin 2001 et renforcée d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP) reconnue depuis fin 2004 au niveau européen.
- Une production en fort développement avec des produits de qualité. Dans les groupements de producteurs : doublement de la production d'ici 10 ans.
- Des efforts de promotion, exemple : la route de la noix du Périgord. Promotion du produit à travers l'AOC.
- Valorisation de nouveaux produits commerciaux (Cerneaux de noix enrobés).

Les problématiques de la filière

- Pas de soutien du marché .
- Marché indexé sur le cours du dollar.
- Développer la consommation de noix en France par les vertus diététiques de la noix et par l'origine contrôlée de la production.

La réglementation

Les engagements de l'AOC Noix du Périgord

- Déclaration de vergers.
- Déclaration d'aptitude à produire selon le cahier des charges.
- Déclaration de récolte.
- Suivi et traçabilité au niveau des entreprises.



Le financement de la filière

- Des aides à la plantation versées par l'ONIFLHOR.
- Des aides à l'amélioration de la qualité pour les producteurs et les OP à travers les programmes opérationnels et les programmes fruits à coque financés par l'Europe et l'Etat.
- Des aides environnementales et économiques dans le cadre du CAD .
Ex : lutte raisonnée sur noyers, couvert herbacé sous noyers...
- Des aides à l'hectare de verger dans le cadre du plan Fruits à coque.

Les actions Chambre d'Agriculture

- Appui technique en production
- Coordination technique régionale du Comité économique fruits et légumes du Bassin grand sud-ouest (BGSO)
- Appui à la mise en place de l'AOC
- Promotion de la noix par le Service Tourisme-Promotion
- Mise en place de formations techniques et économiques

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 35 88 92

